

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mercredi 4 octobre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 4 octobre à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois d'Octobre.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Christine CULOT, Bernard GAUTHIER, Julien GUYONNEAU, Benoît MEYER, Denis REVILLARD, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Vincent VANHUFFEL, Céline VANOTTI, Jacques MOREL.

Etaient absents excusés : Gilles FORT (procuration à Laurence Breuillot)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr Denis REVILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

1. **Présentation par le Cabinet Analis Finances, Mr BILLOT de l'étude rétrospective (2019-2022) et prospective de la collectivité(2023-2027)**
2. **Approbation du PV de la séance de septembre 2023 par le secrétaire de séance**
3. **Urbanisme**
4. **SIVOM : Remboursement du capital en investissement**
5. **Forêt :**
 - **Affouage 2023-2024 : nombre d'inscrits, prix, garants**
 - **Vente de bois**
6. **Collectif Entrepreneurs travaillant sur la commune de Chenecey Buillon : soutien à ETA TP Clerc**
7. **Association les Assoifés d'Azur et demande de subvention**
8. **Divers**

Le maire sollicite l'accord du conseil pour ajouter un point à l'ordre du jour : Encaissement des chèques des participants au voyage des aînés au Conifer des Hôpitaux Neufs. : le conseil valide.

1. **Présentation par le Cabinet Analis Finances, Mr BILLOT de l'étude rétrospective(2019-2022) et prospective (2023-2027) de la collectivité**
 - La section de fonctionnement du budget principal est fortement impactée par les participations de la collectivité au SIVOM en augmentation (+ 43%)
Ex L'ouverture élargie du périscolaire/la gestion des boues de la station
En 2022, la participation SIVOM s'élève à 103 000 euros.
 - Le budget général est également impacté par la subvention versée chaque année au BP Assainissement pour l'équilibrer. (22 000 euros en 2022 compte tenu de la problématique de la gestion des boues).

- Augmentation des charges de personnel de 8% (niveau inférieur à la moyenne nationale)
- Dégradation de la CAF Brute en 2022 (-3,9 K euros)
- Fonds de roulement 2022 avec un résultat de clôture de 411 789 euros, permettrait d'assurer plus d'une année de dépenses réelles de fonctionnement
- En 2022, l'épargne de gestion dégagée ne permet plus de couvrir l'annuité de la dette. L'épargne disponible est négative (- 61 871 euros)
- Le taux d'endettement de la collectivité est de 16,83% tout en sachant que le seuil de correction est de 20%. : Endettement 2022 : 520 000 euros
- Le Cabinet préconise de ne plus subventionner le BP assainissement tout en sachant qu'il sera rétrocédé à la CCLL en 2025 ou 2026
- Le Cabinet préconise de ne pas dépasser 45 000 euros annuel pour les dépenses SIVOM/ Il est impératif d'étudier chaque dépense SIVOM avec son impact sur les Budgets des communes avant toute prise de décision.
- Le cabinet préconise de ne pas emprunter pour des investissements à venir sur BP communal
- Le cabinet préconise d'effectuer un virement du BP eau sur le BP communal en 2024 afin de ne pas transférer un BP trop excédentaire à la CCLL.
- Le Cabinet a bien pris en compte les investissements engagés de la collectivité (Sentiers éco interprétés/ aménagement rue de l'Eglise avec enfouissement des réseaux secs)

2. Approbation du PV de la séance de septembre 2023 par le secrétaire de séance

- Mr GAUTHIER approuve le compte rendu
- 2 erreurs ont été corrigés sur le PV

3. Urbanisme

- DP : Bernard GAUTHIER : rue de travers : Changement de fenêtres côté rue

4. SIVOM : Remboursement du capital en investissement

- Le maire propose d'enregistrer les charges d'investissement du sivom de Charancey sur Loue en investissement du budget communal et non plus en fonctionnement.
- La charge du fonctionnement et de l'investissement est actuellement enregistrée en fonctionnement du budget communal, ce qui pèse lourdement sur le budget communal
- La commune de Charnay ayant pu bénéficier de cette disposition depuis plusieurs années, le maire propose de faire de même par mesure d'équité.
- **DELIBERATION : Approbation à l'unanimité**

5. Forêt :

- **Affouage 2023-2024 : nombre d'inscrits, prix, garants**
 - 19 affouagistes d'inscrits
 - Taxe d'affouage : 65 euros
 - 485 stères à répartir ce qui représente 25 stères minimum par affouagiste
 - Noms des Garants : Bernard Gauthier, Jacques Morel, Julien Guyonneau
 - Tirage au sort s'effectuera début novembre.

- 17 lots seront proposés par soumission
- **DELIBERATION : Approbation à l'unanimité**

- **Vente de bois 2022 de gré à gré dans le cadre de l'affouage**
 - Encaissement de 1730 euros qui correspond à la vente de 21 grumes de 19,24 m³ à 90 euros le m³
 - **DELIBERATION : Approbation à l'unanimité**

6. Collectif Entrepreneurs travaillant sur la commune de Chenecey Buillon : soutien à ETA TP Clerc

- Le maire expose le courrier du collectif aux conseillers rappelant que l'incident survenu le 5 septembre aurait pu avoir de lourdes conséquences pour la sécurité du conseiller qui est intervenu en plein champs à 22H.
- Le maire rappelle la législation sur le bruit et demande à tous de les respecter afin de permettre à chacun de vivre paisiblement à Chenecey.
- Le maire rappelle les actions engagées en faveur des entreprises et des agriculteurs pour leur permettre de s'installer et de travailler dans les meilleures conditions possibles. Leur travail est respecté et apprécié.
- Le bien vivre ensemble doit être le maître mot dans ce genre de situation.

7. Association les Assoifés d'Azur et demande de subvention

- Le Maire propose d'attribuer 150 euros à la nouvelle association communale
- **DELIBERATION : Approbation à l'unanimité**

8. Encaissement des chèques des participants au voyage des aînés (Conifer)

- Le montant total des participations s'élève à 744 euros
- **DELIBERATION : Approbation à l'unanimité**

9. Divers :

- **Octobre rose** : lutte contre le cancer du sein : des boîtes de la ligue ont été déposées dans les commerces et l'agence postale afin que chacun puisse y déposer son don : le conseil remercie l'ensemble des participants à cette opération.

Clôture 22H45

**Le secrétaire de séance
Denis REVILLARD**

Le Maire

**Le Maire,
Laurence BREULLOT**



Numéro de délibération	Objet
2023-040	<i>SIVOM -Remboursement du capital en investissement</i>
2023-041	<i>AFFOUAGE 2023-2024</i>
2023-042	<i>Vente de bois 2022 - De gré à gré</i>
2023-043	<i>Subvention attribuée à l'association Les Assoifés d'Azur</i>
2023-044	<i>Encaissement chèques - Voyages des aînés</i>
2023-045	<i>Affouage 2023-2024 remplace et annule délib 2023-041</i>